

ACTUALITE SOCIALE DU 21 JUIN 2024

Permettre aux spécialistes de la paie et du conseil social de suivre les évolutions réglementaires qu'il est nécessaire de connaître (et de mettre en pratique) dans le cadre de l'exercice de leur métier

Objectifs

- Faire le point sur les thèmes qui ont marqué l'actualité sociale du second trimestre 2024
- Comprendre la nature et les enjeux des réformes
- Mesurer la portée des décisions de la Cour de cassation ayant un impact sur la paie
- Savoir utiliser de manière appropriée les nouveautés dans le cadre des prestations de conseil social dispensées aux clients

Public visé

- Gestionnaires et responsables paie ;
- Collaborateurs et responsables de service social.

Pré-requis

- Maîtrise correcte des principaux aspects du droit social et/ou formation de base en droit social.

Contenu de la formation

- 1ère partie : Loi sur les congés payés et la maladie : nouvelles règles et zones d'ombre...
- 2ème partie : Nouvelles mesures afférentes à l'engagement bénévole
- 3ème partie : Autres nouveautés sociales et paie
- 4ème partie : Jurisprudences sociales marquantes
(le contenu ci-dessus est à ce jour non exhaustif)

Méthodes pédagogiques

SALLES DE FORMATION DISPOSANT DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES NECESSAIRES AU BON DEROULEMENT DE LA FORMATION.

- Apport théorique.
- Exemples concrets.
- Remise d'un support de formation.
- Evaluation de fin de stage.

Supports de formation

Un support est projeté pendant tout le déroulé de la formation. A l'issue de la formation, il est ensuite envoyé par e-mail à chaque participant.

Qualification des formateurs

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Durée et moyen de suivi de l'exécution de l'action - Lieu

- **3h30 heures – Horaires : 9h à 12h30 le VENDREDI 21 JUIN 2024**
- TERRA GESTION – 3 avenue du Général de Gaulle – LISSES – 91021 EVRY CEDEX
- Feuille de présence signée par les participants.

Validation

- Attestation de fin de formation.

Coût de la formation

- 180,00 € HT soit 216,00 € TTC

VOS CONTACTS :



Contactez l'AECC 91

Pour :

- Votre futur projet de formation.
- Un besoin administratif ou de suivi de formation.
- Une question d'ordre technique ou pédagogique

Secrétariat

06 38 38 01 69

Contact@aecc91.com



Rendez-vous sur www.aecc91.com

Pour :

- Trouver rapidement une formation.
- Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes.
- S'inscrire à une formation.



Pour nous faire parvenir vos documents papier

AECC91

**3 avenue du Général de
Gaulle - LISSES**

91021 EVRY Cedex